



Cadre d'assurance qualité de l'INSD

Ministère de l'Economie,
des Finances et de la Prospective

Secrétariat Général
Institut National de la Statistique
et de la Démographie

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



CADRE D'ASSURANCE QUALITE

Juin 2024

AVANT-PROPOS

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) a le plaisir de mettre à la disposition des producteurs et utilisateurs de données statistiques la première édition de son cadre d'assurance qualité pour l'évaluation des ses productions statistiques.

Ce cadre d'assurance qualité décrit les différentes dimensions/normes, les principes et les indicateurs de la qualité des données de l'INSD. Il s'agit de normes/dimensions conformes aux normes et standards internationaux tels que consacrés par la Charte africaine de la statistique, le cadre national d'assurance qualité des Nations Unies et le code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Pour l'INSD, ces normes/dimensions relèvent des quatre (4) principaux domaines relatifs la gestion du Système Statistique National (SSN), à la gestion de l'environnement institutionnel, à la gestion des processus statistiques et à la gestion des produits statistiques.

L'INSD exprime sa profonde reconnaissance à tous les services qui ont contribué au processus. Il formule également ses remerciements à l'endroit de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'élaboration du présent manuel, en particulier l'Union Européenne qui a apporté un appui technique et financier à travers le Programme d'Appui à la Gestion Publiques et aux Statistiques (PAGPS).

Le Directeur Général

Boureima OUEDRAOGO

Chevalier de l'ordre du mérite de l'Economie et des Finances

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
ABREVIATIONS	2
INTRODUCTION	4
I. DEFINITION DES CONCEPTS	5
II. ENGAGEMENTS DE L'INSD SUR LA QUALITE DES PRODUCTIONS STATISTIQUES	9
III. DOMAINES DU CADRE D'EVALUATION	4
III.1. Objectifs relatifs à l'environnement institutionnel	4
III.1.1. Norme 1 : Indépendance professionnelle.....	4
III.1.2. Norme 2 : Impartialité, objectivité et transparence.....	4
III.1.3. Norme 3 : Relations avec les fournisseurs de données.....	4
III.1.4. Norme 4 : Relations avec les utilisateurs de données.....	5
III.1.5. Norme 5: Adéquation des ressources.....	5
III.2. Objectifs relatifs aux processus statistiques	5
III.2.1 Norme 6 : Solidité des méthodes.....	5
III.2.2. Norme 7 : Bon rapport coût/efficacité.....	5
III.2.3. Norme 8 : Rationalité de la mise en œuvre.....	6
III.3. Objectifs relatifs aux produits statistiques.....	6
III.3.1. Norme 9 : Pertinence.....	6
III.3.2. Norme 10 : Exactitude et fiabilité.....	6
III.3.3. Norme 11 : Actualité et ponctualité.....	6
III.3.4. Norme 12 : Accessibilité et clarté.....	7
III.3.5. Norme 13 : Cohérence et comparabilité.....	7
III.4. Objectifs en matière de coordination du système statistique national.....	7
III.4.1. Norme 14 : Coordination des producteurs de statistiques officielles.....	8
III.4.2. Norme 15 : Gestion de la coopération.....	8
III.4.3. Norme 16 : Gestion des normes statistiques.....	8
III.4.4. Norme 17 : Gestion de la qualité.....	8
IV. MATRICE DU CADRE D'EVALUATION	9
IV.1. Objectifs relatifs à l'environnement institutionnel.....	9
IV.2. Objectifs relatifs aux processus statistiques.....	16
IV.3. Objectifs relatifs aux produits statistiques.....	25
IV.4. Objectifs en matière de coordination du système statistique national.....	33
V. MECANISME DE SUIVI DE LA QUALITE	39
V.1. Suivi continu de la qualité.....	39
V.1.1. Dispositif de suivi de la qualité.....	40
V.1.2. Périodicité du suivi.....	41
V.2. Enquêtes de satisfaction.....	42
V.2.1. Enquêtes en continu sur le site de l'INSD.....	42
V.2.2. Enquêtes en continu à la salle de documentation de l'INSD.....	43
V.2.3. Enquêtes en continu au service de diffusion de l'INSD.....	43
V.2.4. Enquêtes de satisfaction approfondies.....	43
V.2.5. Synthèse des enquêtes de satisfaction.....	44
V.3. Evaluations de la qualité des produits.....	45
CONCLUSION	47

ABREVIATIONS

AC	Agence comptable
CA	Conseil d'administration
CCI	Cellule de contrôle interne
CNS	Conseil national de la statistique
DAAF	Direction des affaires administratives et financières
DCMEF	Direction du contrôle des marchés et engagements financiers
DCSFR	Direction de la coordination statistique, de la formation et de la recherche
DD	Direction de la démographie
DGCOOP	Direction générale de la coopération
DGESS	Direction générale des études et statistiques sectorielles
DIMIS	Direction de l'informatique et du management des informations statistiques
DRH	Direction des ressources humaines
DSCVM	Direction des statistiques sur les conditions de vie des ménages
DSSE	Direction des statistiques et des synthèses économiques
DUE	Délégation de l'Union européenne
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
ISO	International Organization for Standardization
ISSP	Institut supérieur des sciences de la population
MAAH	Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles
MENAPLN	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MJPEJ	Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
PAGPS	Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PTF	Partenaires techniques et financiers
SCEAM	Service des comptes économiques et des analyses macroéconomiques

SCFV	Service de la cartographie et du fichier villages
SCS	Service de la coordination statistique
SDS :	Schéma directeur de la statistique
SERDM	Service des études, de la recherche et du développement méthodologique
SFPR	Service de la formation, du perfectionnement et du recyclage
SP	Secrétariat Permanent
SPAC	Service de la prévision et de l'analyse de la conjoncture
SPED	Service de la population et des études démographiques
SPS	Sous-programme Statistique (PAGPS)
SSN	Système statistique national

INTRODUCTION

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a pour mission « d'élaborer les outils et instruments d'analyse et d'aide à la décision, de diffuser l'information à caractère statistique et économique ».

À cet effet, l'INSD réalise des opérations de collecte de données (enquêtes et recensements) directement auprès de diverses populations statistiques (ménages, entreprises, etc.) ou auprès des administrations pour les données de sources administratives. L'INSD traite et agrège les données pour produire et diffuser les informations statistiques.

L'INSD assure également « la coordination technique et institutionnelle du Conseil national de la statistique (CNS) ainsi que la gestion stratégique du développement de la statistique » au Burkina Faso. Ainsi, en tant que structure phare du système statistique national, l'INSD se doit d'être à la fois le garant et la référence de la qualité en matière de statistique publique. Il doit produire des méthodologies, des normes et des guides et promouvoir leur utilisation par l'ensemble des acteurs du Système statistique national (SSN).

En tant que structure assurant le secrétariat du CNS, l'INSD élabore tous les cinq ans, avec les partenaires du Système statistique national (SSN), une stratégie nationale de développement de la statistique, le Schéma directeur de la statistique (SDS). Le SDS en cours couvre la période 2021-2025.

Le suivi du SDS se fait à travers un programme et un rapport annuel, ainsi qu'au travers d'une enquête bisannuelle sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles. La dernière enquête date de 2023. Elle confirme que les utilisateurs de statistiques officielles relèvent un certain nombre d'insuffisances sur la qualité des données au Burkina Faso, notamment celles produites par l'INSD :

- ✓ Non- respect de la périodicité des statistiques ;
- ✓ Non –respect des normes de production ;
- ✓ Non-respect des délais de diffusion des résultats ;
- ✓ etc.

La faiblesse des ressources humaines, matérielles et financières est régulièrement évoquée pour justifier les insuffisances relevées. Cependant, l'absence d'un cadre de

contrôle, de promotion ou d'assurance de la qualité des données ainsi que le manque de procédures techniques pour vérifier la conformité des données aux normes fixées sont également apparus comme une possible cause de cette perception des utilisateurs sur la qualité des données produites par l'INSD.

C'est pour remédier à cette absence et à ce manque que la Direction générale de l'INSD, avec l'accompagnement du Sous-programme Statistiques du Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques (PAGPS/SPS) a produit ce document sur le cadre d'évaluation de l'assurance de la qualité des données de l'INSD. Il décrit les différentes dimensions/normes, les principes et les indicateurs de la qualité des données.

Le présent document présente les principales normes/dimensions ainsi que les indicateurs relatifs à l'évaluation de la qualité des données statistiques officielles, pour le cas spécifique de l'INSD. Ces normes/dimensions relèvent des quatre (4) principaux domaines relatifs à :

- ✓ la gestion du Système Statistique National (SSN) ;
- ✓ la gestion de l'environnement institutionnel ;
- ✓ la gestion des processus statistiques ;
- ✓ la gestion des produits statistiques.

Il s'agit de normes/dimensions conformes aux normes et standards internationaux tels que consacrés par la Charte africaine de la statistique, le cadre national d'assurance qualité des Nations Unies et le code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

Le document est articulé autour de quatre grands points, une première partie qui résume les concepts liés à la qualité des données, une deuxième partie qui fait le point des engagements pris par l'INSD pour assurer la qualité dans le processus et les produits statistiques, une troisième partie qui énonce les principes définis pour atteindre les normes et enfin une dernière partie qui présente la matrice d'évaluation du cadre d'assurance qualité.

I. DEFINITION DES CONCEPTS

Accessibilité : elle couvre tout ce qui a trait à la mise à disposition des données statistiques à l'utilisateur. Elle repose ainsi sur des critères relatifs notamment : (i) au mode de diffusion des données ; (ii) aux informations supplémentaires à fournir aux utilisateurs (disponibilité des métadonnées) ; et (iii) à l'aide aux utilisateurs (disponibilité d'un calendrier des publications, existence d'un service d'accueil et d'assistance aux utilisateurs). En d'autres termes, l'accessibilité fait référence aux conditions physiques dans lesquelles les utilisateurs obtiennent les données : où aller, comment commander, délai de livraison, clarté de la tarification, commodité des conditions de commercialisation (copyright, etc.), disponibilité des données micro et macro données, variété des formats (papier, fichiers, cédéroms, Internet, ...), etc. Le coût de l'information peut être un aspect important de l'accessibilité pour certains utilisateurs. En règle générale, le concept d'accessibilité va de pair avec celui de la clarté (voir plus bas).

Actualité : elle correspond à la durée qui s'écoule entre le point de référence (ou la fin de la période de référence) à laquelle l'information statistique se rapporte, et le moment où les utilisateurs peuvent en disposer. L'actualité de l'information statistique renvoie au délai entre sa disponibilité et l'événement ou le phénomène qu'elle décrit. Autrement dit, l'information statistique est diffusée en temps utile. En règle générale, le concept d'actualité va de pair avec celui de ponctualité (voir plus bas).

Assurance qualité : ensemble des activités préétablies et systématiques mises en œuvre en vue d'évaluer : (i) le Système Statistique National (SSN) ; (ii) l'environnement institutionnel ; (iii) les processus statistiques et (iv) les produits statistiques. En d'autres termes, l'assurance qualité retrace : (i) les objectifs et les résultats à atteindre en matière de qualité et (ii) les méthodes et les procédures employées pour les atteindre.

Clarté : elle fait référence à l'information qui accompagne les données, à savoir si les données sont fournies avec les métadonnées appropriées, s'il existe des illustrations telles que des graphiques et/ou des cartes, si une information sur la qualité des données est également disponible (incluant notamment les limitations d'utilisation),

ou encore si une assistance additionnelle est fournie par l'Institut national de statistique et de la démographie.

Cohérence : c'est la mesure selon laquelle les données statistiques produites peuvent être rapprochées à d'autres informations statistiques dans un vaste cadre analytique. En règle générale, le concept de cohérence va de pair avec celui de comparabilité.

Comparabilité : elle renvoie à la possibilité d'utiliser conjointement des données connexes provenant de sources différentes. Elle s'appuie sur l'utilisation des concepts, classifications, terminologies et méthodes établis et reconnus au plan international.

Confidentialité : elle garantit la protection de la vie privée ou du secret des affaires des fournisseurs de données (ménages, entreprises, administrations et autres répondants) pour les informations qu'ils communiquent et de l'utilisation de celles-ci à des fins strictement statistiques.

Ethique : Ce sont les principes et les règles décrivant les pratiques ou comportements qui sont moralement acceptables à la société, à une organisation ou une administration à un temps donné.

Exactitude : elle renvoie à la mesure selon laquelle l'information décrit bien le phénomène qu'elle est censée mesurer. Elle repose sur le terme d'erreur dans les estimations statistiques et est décomposée en erreur systématique et en erreur aléatoire (variance). Elle peut aussi être définie par rapport aux sources principales d'erreurs susceptibles de conduire à des données imprécises (par exemple, couverture, échantillonnage, non-réponse, etc.). En règle générale, le concept d'exactitude va de pair avec celui de fiabilité.

Fiabilité : elle traduit la conformité de l'information statistique à la réalité qu'elle est censée décrire, tout en minimisant les erreurs types et en maximisant la rigueur scientifique.

Impartialité : elle renvoie à la production et à la diffusion des données statistiques dans le respect de l'indépendance scientifique et de manière objective, professionnelle et transparente, tout en mettant les utilisateurs sur un même pied

d'égalité. Autrement dit, l'information statistique est accessible à tous les utilisateurs sans exception, au même moment, dès lors qu'elle arrive au stade de publication.

Métadonnées : ce sont des données qui définissent et décrivent d'autres données. En d'autres termes, les métadonnées renvoient à l'ensemble des informations, en général textuelles, permettant de comprendre le contexte dans lequel sont collectées, traitées et analysées les données statistiques, dans le but de produire l'information statistique (textes légaux et réglementaires, méthodes et concepts utilisés à tous les niveaux du traitement, définitions et nomenclatures, etc.). C'est également l'ensemble des renseignements (incluant les définitions, sources, méthodes de collecte, de traitement et d'interprétation des résultats) nécessaires à une bonne compréhension de l'information statistique.

Micro-données : elles renvoient aux données observées directement ou recueillies auprès d'une unité d'observation particulière (habituellement une personne, un ménage ou une famille). Ce sont les résultats immédiats d'observations de variables statistiques qui n'ont pas été traités au niveau statistique.

Normes : document ou tout support/repère qui définit des exigences, des spécifications, des lignes directrices ou des caractéristiques à utiliser systématiquement pour assurer l'aptitude à l'emploi d'un produit, d'un service ou d'un processus.

Objectivité : c'est un attribut confirmant que les autorités statistiques développent, produisent et diffusent des données statistiques de manière systématique, fiable et non biaisée.

Pertinence : elle garantit une production adéquate des données statistiques, tout en s'appuyant sur une évaluation régulière et une prise en compte effective des besoins des différents utilisateurs. En d'autres termes, la pertinence renvoie au degré de satisfaction des besoins, exprimés et potentiels, des utilisateurs. Elle se réfère à la fois au fait que toutes les statistiques nécessaires sont effectivement produites, et au fait que les concepts employés (définitions, nomenclatures, etc.) traduisent correctement les souhaits des utilisateurs.

Ponctualité : elle fait référence au décalage existant entre la date de publication des données et la date initialement prévue de diffusion, par exemple en référence aux dates annoncées dans un calendrier des publications officiel, ou aux dates fixées par réglementation ou par accord préalable entre producteurs et utilisateurs des données statistiques.

Statistiques officielles/publiques : c'est l'ensemble des informations statistiques produites, compilées, validées et diffusées par les services et organismes statistiques officiellement et légalement mandatés par les textes en vigueur.

Utilité : elle renvoie à la mesure selon laquelle les statistiques produites doivent répondre à des besoins exprimés et potentiels des utilisateurs, être établies dans les délais, avec une périodicité appropriée, être cohérentes, à la fois de façon interne et avec les autres données, et suivre des règles de révision bien définies.

II. ENGAGEMENTS DE L'INSD SUR LA QUALITE DES PRODUCTIONS STATISTIQUES

L'INSD s'est engagé dans une démarche visant à assurer aux utilisateurs la qualité de ses produits. Il promeut en son sein une culture d'amélioration continue afin de tendre vers les objectifs de qualité développés ci-après. À cet effet, les engagements suivants sont pris :

1. Un manuel de procédures qualité est adopté par le Conseil d'administration de l'INSD.
2. Un manuel des procédures financières est établi et distribué dans chaque service.
3. Un code de conduite et d'éthique professionnelle est adopté par le Conseil d'administration de l'INSD.
4. L'ensemble du personnel dispose d'un exemplaire de ces manuels et de ce code.
5. L'ensemble du personnel de l'INSD est formé à la démarche qualité et s'engage à respecter cette démarche.
6. Le Directeur général de l'INSD veille personnellement à la mise en œuvre et à l'application de la démarche.
7. L'INSD met en place des mécanismes pour identifier systématiquement et régulièrement ses forces et faiblesses afin d'améliorer la qualité de ses processus et produits.
8. Les principaux processus et produits statistiques de l'INSD sont examinés en continu à travers des procédures qualité standard listées dans un manuel de procédures qualité et adaptées pour chaque type d'activité (statistiques courantes, statistiques de synthèses et les enquêtes statistiques (recensements et sondages)). Ces procédures visent à alerter sur une potentielle déviation par rapport aux principes tout au long du processus d'élaboration des statistiques.

9. Les principaux processus et produits statistiques de l'INSD sont également examinés à travers une procédure *d'évaluation par les pairs* tous les 5 ans par roulement. Ces examens donnent lieu à des rapports publiés sur le site de l'INSD.
10. Des *enquêtes de satisfaction des utilisateurs* sont réalisées :
 - en continu sur le site de l'INSD,
 - en continu au service en charge de la diffusion au sein de l'INSD,
 - en continu à la salle de documentation de l'INSD,
 - tous les 2 ans auprès des principaux utilisateurs.
11. La Direction en charge de la coordination statistique, de la formation et de la recherche et, en son sein, le Service en charge du développement méthodologique est responsable de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi de la démarche qualité au sein de l'INSD.
12. La Direction en charge de la coordination statistique, de la formation et de la recherche à travers le service en charge du développement méthodologique rend compte au Comité stratégique de l'INSD aussi souvent que de besoin.

III. DOMAINES DU CADRE D’EVALUATION

III.1. Objectifs relatifs à l’environnement institutionnel

III.1.1. Norme 1 : Indépendance professionnelle

Principe 1.1 : Les méthodes, les concepts et les nomenclatures utilisés pour l’exécution d’une opération statistique sont choisis par les autorités statistiques dans le respect des règles d’éthique et de bonne conduite et sans aucune influence de quelque forme que ce soit, en particulier du pouvoir politique et de tout groupe d’intérêts.

Principe 1.2 : Le Directeur général (DG) de l’INSD est recruté au plus haut niveau possible, en toute transparence sur la base de critères professionnels. Lui seul à la responsabilité des méthodes, des normes et des procédures statistiques utilisées par l’INSD.

III.1.2. Norme 2 : Impartialité, objectivité et transparence

Principe 2.1 : L’INSD élabore, produit et diffuse des statistiques conformes aux normes professionnelles et les sources de données et méthodologies statistiques qu’il utilise sont choisies de manière objective.

Principe 2.2 : L’INSD veille à ce que tous les utilisateurs aient un accès équitable aux statistiques qu’il produit.

Principe 2.3 : L’INSD communique au public les conditions dans lesquelles les statistiques officielles sont produites et diffusées, y compris les conditions de gouvernance et de gestion de l’INSD.

III.1.3. Norme 3 : Relations avec les fournisseurs de données

Principe 3.1 : L’INSD dispose de toute l’autorité légale nécessaire pour collecter des données pour l’élaboration et la diffusion de statistiques officielles.

Principe 3.2 : Le champ, le détail et la fréquence des informations demandées sont limités au nécessaire. Des méthodologies appropriées, utilisant en particulier les nouvelles technologies de l’information et de la communication (TIC) et les sources administratives, sont utilisées pour alléger la charge des répondants.

Principe 3.3 : L'INSD coopère avec les fournisseurs de données, leur fournit les guides et le soutien nécessaires.

Principe 3.4 : L'INSD met en place des normes, des directives et des procédures pratiques pour protéger la confidentialité des données conformément aux prescriptions de la loi statistique.

III.1.4. Norme 4 : Relations avec les utilisateurs de données

Principe 4.1 : L'INSD met en place un cadre de concertation avec les utilisateurs.

Principe 4.2 : L'INSD promeut l'utilisation des statistiques.

III.1.5. Norme 5: Adéquation des ressources

Principe 5.1 : L'INSD veille à ce que les ressources financières, humaines, matérielles et technologiques soient suffisantes pour la mise en œuvre de son programme de travail et de développement.

Principe 5.2 : L'INSD met en œuvre un programme de renforcement des capacités et des compétences techniques. La liste des formations organisées est disponible sur le site de l'INSD.

Principe 5.3 : Des principes de prévision et de bonne gestion sont appliqués afin d'optimiser l'usage des ressources matérielles et financières disponibles.

Principe 5.4 : L'utilisation des ressources de l'INSD est régulièrement auditée.

III.2. Objectifs relatifs aux processus statistiques

III.2.1 Norme 6 : Solidité des méthodes

Principe 6.1 : Les méthodologies appliquées par l'INSD sont cohérentes avec les normes, directives et bonnes pratiques internationales. Elles sont régulièrement évaluées et révisées.

III.2.2. Norme 7 : Bon rapport coût/efficacité

Principe 7.1 : L'INSD met en place des mécanismes pour mesurer et analyser les coûts de production de chaque statistique.

Principe 7.2 : L'INSD utilise des méthodes assurant un meilleur rapport coût/efficacité des activités ou processus statistiques.

III.2.3. Norme 8 : Rationalité de la mise en œuvre

Principe 8.1 : Les processus statistiques sont testés avant leur mise en application. Les résultats des tests sont disponibles sur demande des utilisateurs.

Principe 8.2 : Les processus statistiques sont standardisés afin d'augmenter l'efficacité et l'efficience.

Principe 8.3 : L'INSD met en place des procédures pour utiliser à des fins statistiques les données administratives et les données en provenance d'autres sources.

Principe 8.4 : Tout au long du processus de production, les services de l'INSD renseignent et rendent disponibles les outils de collecte, les méthodes de collecte et de traitement des données.

Principe 8.5 : L'INSD met en place un processus visant à gérer la charge sur les répondants

III.3. Objectifs relatifs aux produits statistiques

III.3.1. Norme 9 : Pertinence

Principe 9.1 : L'INSD met en place des procédures pour identifier et prendre en compte les besoins des utilisateurs.

III.3.2. Norme 10 : Exactitude et fiabilité

Principe 10.1 : Les sources de données, les résultats intermédiaires et les produits statistiques sont régulièrement évalués et validés.

Principe 10.2 : L'INSD dispose d'une bonne couverture des sources de données

III.3.3. Norme 11 : Actualité et ponctualité

Principe 11.1 : Le processus d'élaboration est géré en fonction du calendrier de diffusion, depuis la phase d'information des fournisseurs de données jusqu'à la phase de disposition des résultats aux utilisateurs.

Principe 11.2 : Les délais de diffusion sont conformes aux recommandations internationales ou à d'autres objectifs pertinents.

III.3.4. Norme 12 : Accessibilité et clarté

Principe 12.1 : Les utilisateurs de données sont au cœur de la politique et de la stratégie de diffusion de l'INSD.

Principe 12.2 : Le personnel est formé à la communication sur les statistiques.

Principe 12.3 : Les TIC sont utilisés pour faciliter l'accès aux statistiques.

Principe 12.4 : Les micro-données peuvent être mises à la disposition des utilisateurs à des fins de recherche ou d'analyse spécifiques, dûment justifiées, et à la condition de respecter les règles de confidentialité postées sur le site web de l'INSD.

Principe 12.5 : Les données sont publiées sous des formats facilitant l'exploitation par les utilisateurs

III.3.5. Norme 13 : Cohérence et comparabilité

Principe 13.1 : L'INSD utilise de préférence les normes régionales et internationales pour les concepts, les unités, les variables et les classifications.

Principe 13.2 : Promouvoir la production des statistiques selon les normes nationales par secteur

Principe 13.4 : Des directives et des procédures assurent et surveillent la cohérence des statistiques au sein du produit statistique, à l'intérieur d'un même secteur et entre les secteurs.

III.4. Objectifs en matière de coordination du système statistique national

Le Système statistique national (SSN) regroupe les producteurs et les utilisateurs des statistiques officielles, y compris les institutions nationales de formation de statisticiens et de démographes. Les missions, composition du SSN sont définies dans la loi 036-2021/AN du 6 décembre 2021.

L'INSD est chargé de la coordination institutionnelle et technique des activités statistiques du SSN. A ce titre, il a un rôle important à jouer dans la qualité des statistiques de l'ensemble du SSN.

III.4.1. Norme 14 : Coordination des producteurs de statistiques officielles

Principe 14.1 : L'INSD veille au respect du cadre légal et réglementaire du SSN.

Principe 14.2 : L'INSD assure le secrétariat du Conseil national de la statistique (CNS).

Principe 14.3 : L'INSD renforce son système de pilotage et de management

III.4.2. Norme 15 : Gestion de la coopération

Principe 15.1 : L'INSD développe des partenariats avec d'autres institutions nationales et internationales

III.4.3. Norme 16 : Gestion des normes statistiques

Principe 16.1 : L'INSD coopère avec les autres producteurs du système national pour élaborer des normes nationales et/ou diffuser et appliquer les normes nationales, régionales ou internationales.

III.4.4. Norme 17 : Gestion de la qualité

Principe 17.1 : L'INSD assure la promotion de la qualité des statistiques auprès des autres structures du SSN.

IV.MATRICE DU CADRE D’EVALUATION

IV.1. Objectifs relatifs à l’environnement institutionnel

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptable	Qualité Discutable	Mauvaise Qualité	
Norme 1 : Indépendance professionnelle	P1.1. Les méthodes, concepts et nomenclatures utilisés pour l'exécution d'une opération statistique sont choisis par les autorités statistiques dans le respect des règles d'éthique et de bonne conduite et sans aucune influence de quelque forme que ce soit, en particulier du pouvoir politique et de tout groupe d'intérêts.	Ind.1.1. 1. Existence de l'indépendance scientifique dans la loi	L'indépendance professionnelle est explicitement garantie par la loi	L'indépendance professionnelle est implicitement garantie par la loi	La loi ne définit pas clairement l'indépendance professionnelle	L'indépendance professionnelle n'est garantie par aucune loi ou texte réglementaire	
	P1.2. Le Directeur général (DG) de l'INSD est recruté au plus haut niveau possible, en toute transparence sur la base de critères professionnels. Lui seul à la responsabilité des méthodes, des normes et des procédures statistiques utilisées par l'INSD.	Ind..1.2.1. Références professionnelles du DG conformes	Les références professionnelles du DG sont conformes au texte de recrutement	Seulement certaines références sont conformes		Les références sont non conformes au texte de recrutement	
		Ind.1.2.2. Diplômes du DG conformes	Les diplômes du DG respectent la réglementation en vigueur pour le recrutement de DG			Les diplômes de DG sont non conformes	
Norme 2 : Impartialité, objectivité et transparence	P2.1. L'INSD élabore, produit et diffuse des statistiques conformes aux normes professionnelles et les sources de données et méthodologies statistiques qu'il utilise sont choisies de manière objective.	Ind.2.1.1. Existence d'un texte qui oblige à l'impartialité et à l'objectivité	La loi statistique existe et stipule explicitement que l'INSD est soumis à l'impartialité et à l'objectivité.	La loi statistique existe mais ne prend pas tous les aspects de l'impartialité et de l'objectivité auxquels l'INSD doit être soumis	La loi statistique existe et stipule implicitement que l'INSD est astreint à l'impartialité et à l'objectivité.	La loi statistique ne garantit pas l'impartialité et à l'objectivité.	

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptable	Qualité Discutable	Mauvaise Qualité	
	P2.2. L'INSD veille à ce que tous les utilisateurs aient un accès équitable aux statistiques qu'il produit.	Ind.2.2.1. Existence d'un texte stipulant que l'INSD doit traiter tous les utilisateurs de statistique avec équité	La loi statistique précise clairement que l'INSD doit traiter tous les utilisateurs de statistique avec équité.	La loi statistique stipule implicitement que l'INSD doit traiter tous les utilisateurs de statistique avec équité.	La loi statistique ne précise pas à l'INSD la conduite à tenir face aux utilisateurs de statistique.	La loi statistique n'établit pas de rapport avec l'INSD et les utilisateurs de statistiques.	
Ind.2.2.2. Existence d'une politique de diffusion à jour		La politique de diffusion existe et à est jour			Il n'existe pas une politique de diffusion		
Ind.2.2.3. Le statut de la statistique (provisoire, révisé, définitif) est clairement indiqué.		Le statut de la statistique (provisoire, révisé, définitive) est clairement indiqué	Le statut de la statistique peut être défini dans un document qui accompagne celui de la statistique	Le statut de la statistique est indiqué mais reste modifiable	Aucune mention sur le statut de la statistique (provisoire, révisé, définitif) n'est indiquée		
Ind.2.2.4. Les dates et heures de diffusion des statistiques sont annoncées à l'avance sur le site Web de l'INSD		Les utilisateurs sont informés sur les dates de diffusion des statistiques à l'avance via le site web et le compte Facebook de l'INSD	Les utilisateurs sont informés à l'avance des dates de diffusions des statistiques à travers le compte Facebook de l'INSD	Certains utilisateurs sont informés des dates de diffusion des statistiques à travers des canaux autres que le site web et le compte Facebook	Les utilisateurs ne sont jamais informés des dates de diffusion des statistiques à l'avance.		
P2.3. L'INSD communique au public les conditions dans lesquelles les statistiques officielles sont produites et diffusées, y compris les conditions de gouvernance et de gestion de l'INSD.	Ind.2.3.1. Les documents de gouvernance sont publiés sur son site Web.	Tous les documents de gouvernance sont à jour et disponible sur le site web	Au moins 80% des documents de gouvernance sont disponible sur le site web	Moins de 50% des documents de gouvernance sont disponible sur le site web	Absence de documents de gouvernance sur le site		
	Ind.2.3.2. Les documents de gestion sont publiés sur son site Web.	Tous les documents de gestion sont à jour et	Au moins 80% des documents de gestion sont disponible sur le	Moins de 50% des documents de gestion sont disponible sur le site web	Absence de documents de gestion sur le site		

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note	
			Bonne Qualité	Qualité Acceptable	Qualité Discutable	Mauvaise Qualité		
			disponible sur le site web	site web				
Norme 3 : Relations avec les fournisseurs de données	P2.4. L'INSD dispose de toute l'autorité légale nécessaire pour collecter des données pour l'élaboration et la diffusion de statistiques officielles.	Ind.2.4.1. Existence de la loi statistique sur les questionnaires	La loi statistique figure au début du questionnaire après l'objet de l'étude	La loi statistique n'est pas au début mais se trouve quelque part dans le questionnaire	La loi n'est pas dans le questionnaire mais se trouve dans un des documents de l'agent enquêteur	Il n'est fait cas nulle part de la loi statistique		
		Ind.2.4.2. Nombre des accords de transmission des statistiques officielles avec les autres administrations publiques et privées	Au moins 1 accord de transmission signé avec les autres administrations			Inexistence d'accord de transmission avec les autres administrations		
		Ind.2.4.3. La liste des accords est disponible sur le site de l'INSD	Les accords signés sont sur le site de l'INSD			Les accords signés ne sont pas sur le site de l'INSD		
	P3.1. Le champ, le détail et la fréquence des informations demandées sont limités au nécessaire. Des méthodologies appropriées, utilisant en particulier les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et les sources administratives, sont utilisées pour alléger la charge des répondants.	Ind.3.1.1. Existence d'une stratégie privilégiant l'utilisation des TIC pour la collecte des données	Une stratégie privilégiant l'utilisation des TIC est prise au niveau de la Direction Générale				Aucune stratégie n'existe	
		Ind.3.1.2. L'INSD encourage l'amélioration du potentiel d'utilisation des données administratives et des données d'autres sources.	Des mesures encourageant l'utilisation efficace des données administratives et des données d'autres sources sont mises en place	Des mesures relatives à l'utilisation efficace des données administratives et des données d'autres sources sont mises en place		Aucune mesure relative à l'utilisation efficace des données de sources administratives n'est mise en place		
		Ind.3.1.3. Un cadre de concertation (ou un mécanisme) existe et						

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptable	Qualité Discutable	Mauvaise Qualité	
		est fonctionnel pour mettre en synergie et en cohérence les outils de collecte des données pour alléger la charge des répondants					
	P3.2. L'INSD coopère avec les fournisseurs de données	Ind.3.2.1. Existence d'un service d'assistance aux répondants au sein de la direction en charge de la coopération	Un service d'assistance aux répondants est créé	Une personne est désignée pour assister les répondants		Aucun dispositif d'assistance aux répondants n'existe	
		Ind.8.2. Existence de texte désignant des points focaux dans les directions	Chaque direction dispose d'un point focal	Au moins 80% des directions disposent des points focaux	Moins de 50% des directions disposent des points focaux	Moins de 10% des directions disposent des points focaux	
	P3.3. L'INSD met en place des normes, des directives et des procédures pratiques pour protéger la confidentialité des données conformément aux prescriptions de la loi statistique	Ind.3.3.1. Le personnel de l'INSD en charge de la production statistique a prêté serment devant les juridictions compétentes	Tout le personnel de l'INSD en charge de la production statistique a prêté serment	Au moins 80% du personnel de l'INSD en charge de la production statistique a prêté serment	Moins 50% du personnel de l'INSD en charge de la production statistique a prêté serment	Moins 10% du personnel de l'INSD en charge de la production statistique a prêté serment	
		Ind.3.3.2. L'ensemble du personnel est formé aux questions de confidentialité.	L'ensemble du personnel est formé aux questions de confidentialité.	Au moins 80% du personnel est formé aux questions de confidentialité.	Moins de 50% du personnel est formé aux questions de confidentialité.	Moins 10% du personnel est formé aux questions de confidentialité.	
		Ind.3.3.3. Des sanctions conformes aux dispositions de la loi sont appliquées aux membres du personnel permanent et du personnel temporaire de l'INSD en cas de non-respect de la confidentialité des données et rendus	Tous les manquements à la confidentialité des données sont sanctionnés	Seulement quelques manquements sur la confidentialité sont sanctionnés		Absence de sanctions sur le non-respect de la confidentialité	

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptable	Qualité Discutable	Mauvaise Qualité	
		public.					
		Ind.3.3.4. Existence d'un document de protocole strict pour préserver la confidentialité des données individuelles fournies aux utilisateurs ayant accès aux micro données pour une utilisation à des fins de recherche ou d'analyse spécifique.	Un document de protocole sur la confidentialité existe et est mis à la disposition des demandeurs de de micro données			Absence de document de protocole sur la confidentialité	
Norme 4 : Relations avec les utilisateurs de données	P4.1. L'INSD met en place un cadre de concertation avec les utilisateurs.	Ind.4.1.1. Existence d'un cadre de concertation régulière avec les utilisateurs de statistiques	Le cadre existe et se tient régulièrement	Le cadre existe et se réunit de manière occasionnelle	Le cadre existe mais non fonctionnel	Absence de cadre de concertation	
		Ind.4.1.2. Existence d'un cadre de concertation avec les institutions académiques et les centres de recherche	Le cadre existe et se tient régulièrement	Le cadre existe et se réunit de manière occasionnelle	Le cadre existe mais non fonctionnel	Absence de cadre de concertation	
	P 4.2. L'INSD promeut l'utilisation des statistiques.	Ind.4.2.1. Des formations d'utilisateurs sont organisées par l'INSD au profit de la presse, des universités, des représentants des entreprises et/ou des représentants de la société civile	Au moins une formation regroupant tous les acteurs	Au moins une formation regroupant la société civile et la presse	Au moins une formation au profit des universités et les entreprises	Aucune formation réalisée	
		Ind.4.2.2. L'INSD organise chaque année une Journée Africaine de la Statistique.	La célébration de la JAS est effective chaque année au cours des 3 dernières années	La célébration de la JAS est effective au moins deux fois au cours des 3 dernières années	La célébration de la JAS est effective au moins une fois au cours des 3 dernières années	La JAS n'est pas célébrée	

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptable	Qualité Discutable	Mauvaise Qualité	
Norme 5 : Adéquation des ressources	P 5.1. L'INSD veille à ce que les ressources financières, humaines, matérielles et technologiques soient suffisantes pour la mise en œuvre de son programme de travail et de développement.	Ind.5.1.1. L'INSD dispose de programmes de travail annuels et de budgets détaillés	Le programme de travail annuel est disponible			Absence de programme annuel de travail	
		Ind.5.1.2. Il existe un texte instituant la mise en place d'un comité en charge d'élaborer le coût de la production de statistiques nouvelles.	Un texte a été élaboré pour mettre en place un comité en charge d'élaborer le coût de la production de statistiques nouvelles.			Il n'existe aucun texte	
		Ind.5.1.3. Existence d'un plan d'équipement	Le plan d'équipement existe et est mis en œuvre		Le plan d'équipement existe mais non mis en œuvre	Absence de plan d'équipement	
		Ind.5.1.4. Existence d'un schéma directeur informatique.	Il existe un schéma directeur informatique actualisé et mis en œuvre.	Il existe un schéma directeur informatique actualisé et non mis en œuvre.	Il existe un schéma directeur informatique non actualisé et non mis en œuvre.	Il n'existe pas de schéma directeur informatique.	
		Ind.5.1.5. Existence d'un plan de recrutement des ressources humaines	Le plan de recrutement existe et est mis en œuvre		Le plan de recrutement existe mais non mis en œuvre	Absence de plan de recrutement	
	P 5.2. L'INSD met en œuvre un programme de renforcement des capacités et des compétences techniques. La liste des formations organisées est disponible sur le site de l'INSD.	Ind.5.2.1. Existence d'un plan de formation du personnel permanent	Le plan de formation du personnel existe et est mis en œuvre		Le plan de formation du personnel existe et non mis en œuvre	Absence de formation du personnel	
		Ind.5.2.2. Les performances du personnel temporaire sont évaluées.	Un rapport d'évaluation et les notes du personnel temporaire est disponible		Le personnel temporaire évalué mais le rapport n'est pas disponible	Le personnel temporaire n'a pas été évalué	

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptable	Qualité Discutable	Mauvaise Qualité	
	P 5.3. Des principes de prévision et de bonne gestion sont appliqués afin d'optimiser l'usage des ressources matérielles et financières disponibles.	Ind.5.3.1. Un <i>manuel des procédures financières</i> est établi et distribué dans chaque service.	Le manuel de procédure financière est établi et distribué dans tous les services		Le manuel de procédure est établi mais non distribué	Absence de manuel de procédure financière	
		Ind.5.3.2. Les services planifient leurs demandes de ressources à l'aide du <i>manuel des procédures financières</i> .	Toutes les demandes de ressources financières sont basées sur le manuel de procédure financière			Aucune demande de ressources ne se fait selon le manuel de procédures financières	
	P 5.4. L'utilisation des ressources de l'INSD est régulièrement auditée.	Ind.5.4.1. Le budget de l'INSD est audité selon les procédures gouvernementales.	Le budget de l'INSD est audité selon les procédures gouvernementales chaque année au cours des 3 dernières années	Le budget de l'INSD est audité selon les procédures gouvernementales au moins 2 fois au cours des 3 dernières années	Le budget de l'INSD est audité selon les procédures gouvernementales au moins une fois au cours des 3 dernières années	Aucun audit au cours des 3 dernières années	
		Ind.5.4.2. Les budgets annexes de l'INSD sont audités selon les procédures du partenaire financier.	L'audit des budgets annexes est réalisé selon les procédures des partenaires			Absence d'audit	
		Ind.5.4.3. Les rapports d'audit sont disponibles	Les rapports d'audit sont disponibles			Les rapports d'audit ne sont pas disponibles	

IV.2. Objectifs relatifs aux processus statistiques

Norme/composant e	Principe	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptables	Qualité Discutables	Mauvaises Qualité	
Norme 6 : Solidité des méthodes	P 6.1 Les méthodologies appliquées par l'INSD sont cohérentes avec les normes, directives et bonnes pratiques internationales. Elles sont régulièrement évaluées et révisées.	Ind.6.1.1. Un manuel de concepts et définitions existe et régulièrement mis à jour	Il existe à l'INSD un manuel harmonisé de référence des concepts et définitions. Il est conforme avec les normes, directives et bonnes pratiques internationales et il est régulièrement mis à jour.	Il existe à l'INSD un manuel harmonisé de référence des concepts et définitions. Mais, non mis à jour.		Il n'existe aucun manuel harmonisé de référence de concepts et définitions à l'INSD.	
		Ind.6.1.2. La conformité des concepts et définitions avec les normes, principes et bonnes pratiques internationalement acceptés est respectée.	Le processus de production statistique utilise le manuel harmonisé de référence des concepts et définitions de l'INSD.	Le processus de production statistique n'utilise pas le manuel harmonisé de référence des concepts et définitions de l'INSD mais, il utilise des concepts et définitions conformes aux normes, principes et bonnes pratiques internationalement et nationalement	Le processus de production des statistiques officielles n'est pas conforme aux normes, définitions et concepts acceptés sur le plan national et international	Le processus de production statistique n'utilise aucune norme et définition de bonne pratique.	

Norme/composant e	Principe	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptables	Qualité Discutables	Mauvaises Qualité	
				acceptés est respectés.			
		Ind.6.1.3. Existence d'un recueil de nomenclature adoptant les normes internationales.	L'INSD dispose d'un recueil de nomenclature adoptant les normes internationales.			Il n'existe pas un recueil de nomenclature adoptant les normes internationales à l'INSD.	
		Ind.6.1.4. L'INSD adopte les nomenclatures internationales en les adaptant au contexte national si besoin.	L'INSD dispose d'un recueil de nomenclatures internationales adaptées au contexte national ou régional si besoin. Ce recueil est utilisé dans les productions statistiques	L'INSD ne dispose pas d'un recueil de nomenclatures internationales adaptées au contexte national ou régional. Mais, les productions statistiques utilisent des nomenclatures nationales		Aucune nomenclature n'est utilisée dans les productions statistiques	
		Ind.6.1.5. Des contrôles de cohérence interne des données sont mis en place dans les questionnaires.	Au moins 95% des contrôles de cohérences internes de données (saut, filtres, égalités comptables et arithmétiques, valeurs légales) sont définis dans le questionnaire et implémentés dans le masque de saisie.	Moins de 95% des contrôles de cohérence internes de qualité sont définis dans le questionnaire et implémentés dans le masque de saisie.	Moins de 50% des contrôles de cohérence interne sont définis dans le questionnaire et implémentés dans le masque de saisie.	Aucun contrôle de cohérence interne n'est mis en place dans le questionnaire.	
		Ind.6.1.6. Des mécanismes sont mis en place pour identifier et traiter les non-réponses et les données manquantes.	Un rapport détaillé d'identification et de traitement (utilisant	Un rapport d'identification et de traitement	Un rapport d'identification et de	Les non réponses et les données	

Norme/composant e	Principe	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptables	Qualité Discutables	Mauvaises Qualité	
			des techniques appropriées) des non réponses et des données manquantes existe et est accessible	(utilisant les techniques appropriées) des non réponses et des données manquantes existe mais non accessible	traitement des non réponses et des données manquantes existe mais les techniques utilisées sont non appropriées	manquantes ni identifiées ni traitées	
		Ind.6.1.7. Des contrôles sont mis en place pour vérifier la cohérence interne et externe des données.	Il existe d'un rapport détaillé de de vérification de la cohérence interne et externe. Ce rapport détaille la conformité des données avec d'autres opérations	Des cohérence internes et externes des données sont vérifiées mais non documentées.		Aucune vérification de la cohérence interne et externe des données n'est appliquée	
		Ind.6.1.8. Les registres et bases de sondage utilisés pour les enquêtes sont fréquemment mis à jour pour assurer la couverture adéquate de la population cible.	Les registres et les bases de sondage utilisés pour les enquêtes sont mis à jour au moins 95% (les registres et les bases de sondage sont entièrement mis à jour avant le tirage de l'échantillon de l'enquête)	Les registres et les bases de sondage utilisées pour les enquêtes sont mis à jour entre 50 et 95%	Les registres et les bases de sondage utilisés pour les enquêtes à moins de 50%.	Les registres et les bases de sondage utilisés pour les enquêtes ne sont pas mis à jour.	
Norme 7 : Bon rapport coût/efficacité	P 7.1 L'INSD met en place des mécanismes pour mesurer et analyser les coûts de production de chaque	Ind.7.1.1. Existence d'un document de référence des coûts des différentes phases d'une opération statistique qui prend en compte les bonnes pratiques des pays similaires.	Il existe un document de référence des coûts des différentes phases d'une opération statistique			Il n'existe aucun document de référence des coûts des différentes phases d'une opération statistique	
		Ind.7.1.2. L'INSD estime les coûts (en ressources	L'estimation des	L'estimation des		L'estimation des	

Norme/composant e	Principe	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptables	Qualité Discutables	Mauvaises Qualité	
	statistique.	financières et humaines) de chaque phase d'opération statistique, afin de tendre vers une allocation optimale.	coûts de chaque phase d'opération statistique respecte le document de référence des coûts de l'INSD	coûts de chaque phase d'opération statistique est partiellement conforme au document de référence des coûts de l'INSD.		coûts de chaque phase d'opération statistique ne respecte pas le document de référence des coûts de l'INSD.	
		Ind.7.1.3. Les questions d'un questionnaire d'enquête sont justifiées dans le document de projet de l'enquête.	Une relation entre les questions et les objectifs de l'enquête est établie			Les questions ne sont pas justifiées dans le document de projet de l'enquête	
	P 7.2. L'INSD utilise des méthodes assurant un meilleur rapport coût/efficacité des activités ou processus statistiques.	Ind.7.2.1. Des TIC modernes sont utilisées à l'INSD pour améliorer la performance des processus statistiques.	Des équipements et outils TIC adéquats et en nombre suffisants sont utilisés à tous les niveaux du processus de production statistique	Des équipements et outils TIC adéquats sont utilisés à tous les niveaux du processus de production statistique mais, leur nombre est insuffisant	NC	Aucune TIC moderne n'est utilisée à l'INSD pour améliorer la performance des processus statistiques.	
		Ind.7.2.2. L'INSD utilise des logiciels spécialisés pour le traitement d'enquêtes et l'élaboration de statistiques	Des logiciels spécialisés pour le traitement d'enquêtes et l'élaboration de statistiques existent et sont utilisées.			Aucun logiciel spécialisé de traitement d'enquêtes et d'élaboration de statistiques n'est utilisé	
		Ind.7.2.3. Des outils informatiques développés au niveau international sont utilisés pour les phases de documentation, d'archivage, de diffusion.	Toutes les phases de documentation, d'archivage, de diffusion utilisent des outils			Aucun outil informatique développé au niveau international	

Norme/composant e	Principe	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptables	Qualité Discutables	Mauvaises Qualité	
			informatiques développés au niveau international			n'est utilisé dans les phases de documentation, d'archivage, de diffusion	
Norme 8 : Rationalité de la mise en œuvre	P 8.1. Les processus statistiques sont testés avant leur mise en application. Les résultats des tests sont disponibles sur demande des utilisateurs.	Ind.8.1.1. Les enquêtes pilotes vérifient que l'ensemble des outils de collecte et de méthodologie répondent suffisamment aux objectifs de l'enquête.	Il existe des rapports des enquêtes pilotes permettant de vérifier que l'ensemble des outils de collecte et la méthodologie sont suffisants pour remplir les objectifs de l'enquête	Des enquêtes pilotes sont conduites pour vérifier que l'ensemble des outils de collecte et de méthodologie répondent suffisamment aux objectifs de l'enquête mais il n'existe pas de rapport.	Des enquêtes pilotes sont conduites. Mais, l'ensemble des outils de collecte et de méthodologie ne sont pas testés pour se rassurer de l'atteinte des objectifs de l'enquête et il n'existe aucun rapport.	Aucune enquête pilote n'est conduite pour vérifier que l'ensemble des outils de collecte et de méthodologie sont suffisants pour remplir les objectifs de l'enquête	
		Ind.8.1.2. Existence de programmes de traitement et de tabulation	Les programmes de traitement et de tabulation des opérations statistiques sont effectivement élaborés. Ces programmes sont commentés et documentés pour faciliter les capitalisations			Les programmes de traitement et de tabulation n'ont pas été élaborés.	
		Ind.8.1.3. Les programmes de traitement et de tabulation sont testés à l'aide de données réelles, en provenance de l'enquête pilote ou d'autres sources.	Les programmes de traitement et de tabulation sont effectivement testés à	Les programmes de traitement et de tabulation		il n'existe aucun programme de traitement et de tabulation	

Norme/composant e	Principe	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptables	Qualité Discutables	Mauvaises Qualité	
			l'aide de données réelles en provenance de l'enquête pilote ou d'autres sources.	existent. Mais, ils ne sont pas testés à l'aide de données réelles, en provenance de l'enquête pilote ou d'autres sources.			
	P 8.2. Les processus statistiques sont standardisés afin d'augmenter l'efficacité et l'efficience.	Ind.8.2.1. Des outils informatiques communs harmonisés sont développés et utilisés au sein de l'INSD.	Il existe des programmes automatiques de tabulation et de calcul des indicateurs pour les productions statistiques similaires au sein de l'INSD. Ces programmes sont rendus officiels et disponibles			Aucun programme n'est utilisé pour harmoniser et automatiser les processus statistiques similaires.	
		Ind.8.2.2. Les opérations routinières de traitement des données (saisie, codage, validation) sont automatisées.	Un programme de traitement automatique est élaboré et utilisé pour les opérations routinières			Les traitements des données (saisie, codage, validation) des opérations routinières ne sont pas automatisées.	
	P 8.3. L'INSD met à la disposition des utilisateurs des bases de données au format compatible avec les logiciels usuels	Ind.8.3.1. Les formats des bases de données de l'INSD sont compatibles avec d'autres logiciels usuellement utilisés pour traiter et analyser des données.	Au moins 95% des bases de données mises à la disposition des utilisateurs ont des formats compatibles avec ceux d'autres logiciels usuels pour traiter et analyser des données	75 à 95% des bases de données mises à la disposition des utilisateurs ont des formats compatibles avec ceux d'autres logiciels usuels	50 à 75% des bases de données mises à la disposition des utilisateurs ont des formats compatibles	Moins de 50% des bases de données mises à la disposition des utilisateurs ont des formats compatibles avec ceux d'autres logiciels usuels pour traiter et	

Norme/composant e	Principe	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptables	Qualité Discutables	Mauvaises Qualité	
	(STATA, SPSS, EXCEL, etc.)			pour traiter et analyser des données	avec ceux d'autres logiciels usuels pour traiter et analyser des données	analyser des données	
	P 8.4. Tout au long du processus, les services de l'INSD renseignent et partagent des métadonnées et autres documents sur les méthodes utilisées et les différentes étapes suivies.	Ind.8.4.1. Existence d'une documentation sur les métadonnées pour les opérations statistiques	Au moins 95% des opérations statistiques disposent d'une documentation sur les métadonnées	75 à 95% des opérations statistiques disposent d'une documentation sur les métadonnées	50 à 75% des opérations statistiques disposent d'une documentation sur les métadonnées	Moins de 50% des opérations statistiques disposent d'une documentation sur les métadonnées	
Ind.8.4.2. Existence d'un Protocole pour les opérations statistiques		Au moins 95% des opérations statistiques disposent d'un Protocole pour les opérations statistiques	75 à 95% des opérations statistiques disposent d'un Protocole pour les opérations statistiques	50 à 75% des opérations statistiques disposent d'un Protocole pour les opérations statistiques	Moins de 50% des opérations statistiques disposent d'un Protocole pour les opérations statistiques		
Ind.8.4.3. Existence de questionnaires pour les opérations statistiques		Au moins 95% des opérations statistiques disposent de questionnaires pour les opérations statistiques	75 à 95% des opérations statistiques disposent de questionnaires pour les opérations statistiques	50 à 75% des opérations statistiques disposent de questionnaires pour les opérations statistiques	Moins de 50% des opérations statistiques disposent de questionnaires pour les opérations statistiques		
Ind.8.4.4. Existence d'un document méthodologique pour les opérations statistiques		au moins 95% des opérations statistiques disposent	75 à 95% des opérations statistiques	50 à 75% des opérations	Moins de 50% des opérations statistiques		

Norme/composant e	Principe	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptables	Qualité Discutables	Mauvaises Qualité	
			d'un document méthodologique pour les opérations statistiques	disposent d'un document méthodologique pour les opérations statistiques	statistiques disposent d'un document méthodologique pour les opérations statistiques	disposent d'un document méthodologique pour les opérations statistiques	
		Ind.8.4.5. Existence de manuels pour les opérations statistiques	au moins 95% des opérations statistiques disposent de manuels pour les opérations statistiques	75 à 95% des opérations statistiques disposent de manuels pour les opérations statistiques	50 à 75% des opérations statistiques disposent de manuels pour les opérations statistiques	Moins de 50% des opérations statistiques disposent de manuels pour les opérations statistiques	
		Ind.8.4.6. Existence de rapport de traitement de données pour les opérations statistiques	Au moins 95% des opérations statistiques disposent de rapport de traitement de données pour les opérations statistiques	75 à 95% des opérations statistiques disposent de rapport de traitement de données pour les opérations statistiques	50 à 75% des opérations statistiques disposent de rapport de traitement de données pour les opérations statistiques	Moins de 50% des opérations statistiques disposent de rapport de traitement de données pour les opérations statistiques	
		Ind.8.4.7. Existence de rapport de tabulation de données pour les opérations statistiques	au moins 95% des opérations statistiques disposent de rapport de tabulation de données pour les opérations statistiques	75 à 95% des opérations statistiques disposent de rapport de tabulation de données pour les opérations statistiques	50 à 75% des opérations statistiques disposent de rapport de tabulation de données pour les opérations statistiques	Moins de 50% des opérations statistiques disposent de rapport de tabulation de données pour les opérations statistiques	

Norme/composant e	Principe	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Bonne Qualité	Qualité Acceptables	Qualité Discutables	Mauvaises Qualité	
		Ind.8.4.8. Existence d'un Rapport de collecte pour les opérations statistiques	Au moins 95% des opérations statistiques disposent d'un Rapport de collecte pour les opérations statistiques	75 à 95% des opérations statistiques disposent d'un Rapport de collecte pour les opérations statistiques	50 à 75% des opérations statistiques disposent d'un Rapport de collecte pour les opérations statistiques	Moins de 50% des opérations statistiques disposent d'un Rapport de collecte pour les opérations statistiques	
	P 8.5. L'INSD met en place un mécanisme visant à réduire la charge statistique sur les répondants	Ind.8.5.1. Les questions d'un questionnaire d'enquête sont justifiées dans le document de projet de l'enquête.	Une relation entre les questionnaires et les objectifs de l'enquête est établie			Les questionnaires ne sont pas justifiés dans le document de projet de l'enquête	
		Ind.8.5.2. L'INSD met en place un échantillon maître	Les enquêtes statistiques de l'INSD s'effectuent sur l'échantillon maître	Il existe un échantillon maître mais non utilisé pour les enquêtes statistiques		Il n'existe pas d'échantillon maître	

IV.3. Objectifs relatifs aux produits statistiques

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
Norme 9 : PERTINENCE	P 9.1. L'INSD met en place des procédures pour identifier les utilisateurs et leurs besoins.	Ind.9.1.1. Un manuel de procédures d'identification des utilisateurs et leurs besoins est disponible	Un manuel de procédures d'identification des utilisateurs et leur besoin existe et est mis en œuvre			Absence de manuel de procédures d'identification des utilisateurs et leurs besoins	
		Ind.9.1.2. Un répertoire des utilisateurs par produit statistique est disponible	Un répertoire des utilisateurs par produit statistique est disponible et accessible et mise à jour régulièrement	Un répertoire des utilisateurs par produit statistique est disponible et accessible	Un répertoire des utilisateurs par produit statistique est disponible	Il n'existe aucun répertoire des utilisateurs par produit statistique	
		Ind.9.1.3. Un rapport sur les besoins des utilisateurs non pris en compte est disponible	Un rapport annuel sur les besoins des utilisateurs non pris en compte est à jour et disponible	Un rapport annuel provisoire des besoins non pris en compte est disponible		Il n'existe pas de rapport des besoins non pris en compte	
Norme 10 : EXACTITUDE ET FIABILITE	P 10.1. Les sources de données, les résultats intermédiaires et les produits statistiques publiés sont régulièrement évalués et validés.	Ind.10.1.1. Un rapport qualité sur chaque étape du processus statistique est élaboré, disponible et accessible	Un rapport qualité sur chaque étape du processus est disponible et accessible	Un rapport qualité sur chaque étape du processus est élaboré mais non diffusé	Un rapport qualité existe seulement pour quelques étapes du processus	Absence de rapport qualité sur l'ensemble du processus	
		Ind.10.1.2. Les données sources centralisées et archivées sont disponibles	Les données sources sont disponibles et accessibles	Les données sources sont disponibles et accessibles par requête		Les données sources n'est pas centralisées et archivées ne sont pas accessibles	
		Ind.10.1.3. Une note méthodologique de traitement détaillé du produit existe	La procédure de traitement des données (pondération, correction des non-réponses, procédures automatisées de	Une note méthodologique de traitement est validée par un comité approprié	Une méthodologique de traitement existe mais non validée	Il n'existe pas de note méthodologique détaillée de traitement	

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
			contrôle de cohérence,) est documentée et accessible				
		Ind.10.1.4. La procédure de traitement est conforme à la note méthodologique de traitement	Un document sur les erreurs d'échantillonnage et de mesure est disponible et accessible	La procédure de traitement s'est faite selon la note méthodologique		Le traitement n'est pas conforme à la note méthodologique	
		Ind.10.1.5. Les produits statistiques sont comparés avec d'autres sources de référence.	Les produits statistiques sont cohérents au regard des sources de référence.	Les incohérences avec les autres sources de données de référence sont corrigées.	Il existe des incohérences avec les autres sources de données de référence qui n'ont pas fait l'objet de corrections	Aucune comparaison avec d'autres sources de données n'est effectuée avant la diffusion.	
		Ind.10.1.6. Les révisions effectuées sur les produits sont systématiquement notifiées aux utilisateurs	Toutes les révisions effectuées ont été notifiées aux utilisateurs trois jours après la publication des produits corrigés	Toutes les révisions effectuées ont été notifiées aux utilisateurs deux semaines après la publication des produits corrigés	Au moins 75% des révisions effectuées ont été notifiées aux utilisateurs un mois après la publication des produits corrigés	Les révisions ne sont pas notifiées aux utilisateurs	
	P 10.2. Disposer d'une bonne couverture des sources de données	Ind.10.2.1. Le taux de réponse au cours des opérations de collecte est mesuré	Le taux de réponse au cours des opérations de collecte est compris entre 80% et 95%.	Le taux de réponse au cours des opérations de collecte est compris en 60% et 80%.	Le taux de réponse au cours des opérations de collecte est moins de 60%.	Le taux de réponse au cours des opérations de collecte n'est pas documenté	
		Ind.10.2.2. La proportion des valeurs manquantes ou aberrantes est évaluée	La proportion des valeurs manquantes est moins de 5%	La proportion des valeurs manquantes est comprise entre 5% et 15%	La proportion des valeurs manquantes est supérieure à 25%	La proportion des valeurs manquantes n'est pas documentée	

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
Norme 11 : ACTUALITE ET PONCTUALITE	P 11.1. Le processus d'élaboration est géré en fonction du calendrier de diffusion, depuis la phase d'information des fournisseurs de données jusqu'à la mise à disposition des résultats aux utilisateurs.	Ind.11.1.1. Un calendrier de travail détaillé en fonction du calendrier de diffusion par direction et service technique est élaboré et accessible au sein de l'INSD	Un calendrier de travail existe et accessible	Un calendrier de travail est élaboré mais non accessible par les autres directions et services		Aucun calendrier de travail n'existe	
	P11.2. Les délais de diffusion sont conformes aux recommandations internationales ou à d'autres objectifs pertinents.	Ind.11.2.2. Proportion de produits statistiques diffusés conformes aux normes	La proportion de produits statistiques conformes aux normes est au moins 95%	La proportion de produits statistiques conformes aux normes est au moins 75%	La proportion de produits statistiques conformes aux normes est au moins 50%	La proportion de produits statistiques conformes aux normes est au moins de 50%	
		Ind.11.2.3. Les publications (produits statistiques) se font conformément au calendrier établi et rendu public	Au moins 95% des publications (produits statistiques) se font conformément au calendrier établi et rendu public	Au moins 75% des produits statistiques sont diffusés selon le calendrier préétabli	Au moins 50% des produits statistiques sont diffusés selon le calendrier préétabli	Plus de 50% des publications se font en dehors du calendrier préétabli et diffusé	
		Ind.11.2.4. Un rapport sur le respect des délais de publication est produit	Le rapport est produit, diffusé et accessible	Le rapport est produit mais non diffusé et publié		Aucun rapport n'est produit	
		Ind.11.2.5. Les utilisateurs sont informés du retard de publication	Les utilisateurs sont informés de toutes les perturbations du calendrier. Les explications et une nouvelle date sont fournies	Les retards sont occasionnellement publiés à l'avance	Les notifications des retards sont rares	IL n'existe pas de clarté dans les dates de livraison. Aucune justification du retard n'est fournie	
		Ind.11.2.6. Les données préliminaires	Les données préliminaires de	Les données préliminaires sont	Les données préliminaires	Les données préliminaires ne	

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
		sont disséminées conformément au calendrier prédéterminé	bonne qualité sont disséminées suivant le calendrier	disséminées mais pas dans le délai du calendrier publié	peuvent être mises à la disposition sur demande	sont pas accessibles	
		Ind.11.2.7. L'actualité est prise en considération dans la conception et la mise en œuvre des programmes d'activités	Les productions statistiques s'adaptent à l'actualité			Les programmes mis en œuvre ne prennent pas compte les questions d'actualités	
Norme 12: ACCESSIBILITE ET CLARTE	P 12.1. Les utilisateurs de données sont au cœur de la politique et de la stratégie de diffusion de l'INSD.	Ind.12.1.1. Les canaux d'accès aux produits sont centralisés pour faciliter leur accessibilité par les utilisateurs	Au moins 95% des produits sont centralisés	Au moins 75% des produits sont centralisés	Moins de 50% des produits sont centralisés	Les produits ne sont pas centralisés	
		Ind.12.1.2. Un service d'assistance des utilisateurs est mis en place	Un service d'assistance est fonctionnel et répond aux préoccupations des utilisateurs dans des brefs délais	Un service d'assistance est fonctionnel mais le délai de traitement des préoccupations des utilisateurs est long.	Un service d'assistance est créé mais ne fonctionne pas	Il n'existe pas un service d'assistance dédié aux utilisateurs	
		Ind.12.1.3. Un catalogue de publication est produit et diffusé	Un catalogue de publications est disponible. Ce catalogue indique que d'autres services peuvent être proposés par l'INSD (extractions à la demande, disponibilité de micro données anonymes, etc.).	Un catalogue de publications est disponible et diffusé.	Un catalogue de publications est produit et non diffusé	Il n'existe pas de catalogue de publications	
		Ind.12.1.4. Il existe une charte graphique pour les publications	Au moins 95% publications de l'INSD ou diffusés par l'INSD	Au moins 75% des publications respectent les	Moins de 50% des publications respectent les	Il n'existe pas de charte graphique	

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
		de l'INSD	respectent les prescriptions de la charte graphique	prescriptions de la charte graphiques	prescriptions de la charte graphique		
		Ind.12.1.5. Des communiqués de presse sont diffusés à la sortie des résultats des opérations d'envergure.	Des communiqués de presse sont rédigés et diffusés pour toutes les opérations d'envergure	Des communiqués de presse sont rédigés et diffusés pour au moins 80% les opérations d'envergure	Des communiqués de presse sont rédigés et diffusés pour au moins 50% des opérations d'envergure	Aucun communiqué n'est rédigé	
		Ind.12.1.6. Les directions régionales diffusent les productions nationales et régionales de l'INSD.	Au moins 95% des publications sont disponible à dans les directions régionales de l'INSD	Au moins 75% publications sont disponible à l'INSD	Moins 50% publications sont disponible à l'INSD	Les publications de l'INSD ne sont pas disponibles	
	P 12.2. Le personnel est formé à la communication sur les statistiques.	Ind.12.2.1. Les statistiques sont présentées de manière à faciliter leur interprétation et à permettre des comparaisons significatives	La présentation des statistiques facilite la compréhension des utilisateurs			Les besoins des utilisateurs ne sont pas pris en compte dans la présentation des statistiques.	
		Ind.12.2.2. Le personnel est formé à la rédaction et à la communication des résultats statistiques	Au moins une formation sur la rédaction et la communication des résultats statistiques organisée			Aucune formation organisée	
	P 12.3. Les TIC sont utilisés pour faciliter l'accès aux statistiques.	Ind.12.3.1. Le site web est fonctionnel et à jour	Le site web est mis à jour régulièrement	Le site est fonctionnel mais il existe un retard de mise à jour	Le site est fonctionnel mais non à jour	Il n'existe pas un site web	
		Ind.12.3.2. Les publications sont diffusées sous format PDF et les tableaux sous format Excel et	Au moins 95% des publications sont sous formats PDF et les tableaux et annexes sous format Excel	Au moins 75% des publications sont sous formats PDF et les tableaux et	Moins de 50% des publications sont sous formats PDF et les tableaux et	Les publications ne sont pas sous format PDF les tableaux ne sont pas sous	

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
		csv		annexes sous format Excel	annexes sous format Excel	format Excel	
		Ind.12.3.3. Les données sont diffusées sous des formats appropriés	Au moins 95% des données sont diffusés sous des formats appropriés	Au moins 75% des données sont diffusés sous des formats appropriés	Moins de 50% des données sont diffusés sous des formats appropriés	Les données ne sont pas diffusées sous des formats appropriés	
	P 12.4. Les micro-données sont mises à la disposition des utilisateurs à des fins de recherche ou d'analyse spécifiques, dûment justifiées, et à la condition de respecter les règles de confidentialité postées sur le site web de l'INSD.	Ind.12.4.1. Les micros données sont mises à la disposition des utilisateurs après anonymisation	Au moins 95% des utilisateurs qui introduisent une demande justifiée reçoivent effectivement les données	Au moins 75% des utilisateurs arrivent à obtenir des micros données auprès de l'institut	Moins 50% des utilisateurs arrivent à obtenir des micros données auprès de l'institut	Les demandes de micros données des utilisateurs ne sont pas satisfaites	
	P 12.5. Les données sont publiées sous des formats facilitant l'exploitation par les utilisateurs	Ind.12.5.1. Les métadonnées liées aux données produites par l'INSD sont bien documentées et archivés suivant les standards.	Au moins 95% des indicateurs produits disposent des métadonnées bien documentées et archivées	Au moins 75% des indicateurs produits disposent des métadonnées bien documentées et archivées	Moins de 50% des indicateurs produits disposent des métadonnées bien documentées et archivées	Ils n'existent pas de métadonnées	
Ind.12.5.2. Le manuel de concepts, de définition est publié et mis à jour sur le site		Le manuel de concepts existe et largement diffusé après mise à jour	Le manuel de concepts existe mais non largement diffusé		Ils n'existent pas de manuels de concepts		
Ind.12.5.3. Le personnel dispose des compétences dans l'élaboration et la gestion des		Tout le personnel de l'INSD chargé de la production est formé à l'élaboration et à la gestion des	Au moins 80% du personnel de l'INSD chargé de la production est formé à	Moins 50% du personnel de l'INSD chargé de la production est formé à	Le personnel n'a pas reçu de renforcement des capacités dans		

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
		métadonnées	métadonnées	l'élaboration et à la gestion des métadonnées	l'élaboration et à la gestion des métadonnées	l'élaboration et la gestion des métadonnées	
Norme 13 : COHERENCE ET COMPARABILITE	P 13.1. L'INSD utilise de préférence les normes régionales et internationales pour les concepts, les unités, les variables et les classifications.	Ind.13.1.1. Les éventuels écarts avec les normes internationales sont indiqués dans tous les produits statistiques	Au moins 75% des publications indiquent clairement les écarts avec les normes internationales	Entre 50% et 75% des publications indiquent clairement les écarts avec les normes internationales	Moins de 50% des publications indiquent clairement les écarts avec les normes internationales	Aucune publication ne fait pas mention des écarts avec les normes internationales	
		Ind.13.1.2. Les statistiques sont élaborées de façon à demeurer comparables sur une période raisonnable.	Au moins 95% des statistiques élaborées sont comparables sur une période raisonnable	Entre 75% et 95% des statistiques élaborées sont comparables sur une période raisonnable	Entre 50% et 75% des statistiques élaborées sont comparables sur une période raisonnable	Moins de 50% des statistiques élaborées sont comparables sur une période raisonnable	
		Ind.13.1.3. Les statistiques permettent des comparaisons avec les autres pays et entre les diverses zones géographiques du Burkina Faso.	Au moins 95% des statistiques sont comparables au niveau international et entre les différentes localités du pays	Entre 75% et 95% des statistiques sont comparables au niveau international et entre les différentes localités du pays	Entre 50% et 75% des statistiques sont comparables au niveau international et entre les différentes localités du pays	Moins de 50% des statistiques élaborées permettent des comparaisons internationales et les différentes zones du pays	
	P 13.2. L'INSD utilise et fait la promotion des normes selon les secteurs au niveau national	Ind.13.2.1. Les publications faites au niveau national utilisent les mêmes définitions, concepts et normes selon le secteur	Au moins 95% des secteurs utilisent le document de concept et de définitions de l'INSD	Entre 75% et 95% des secteurs utilisent le document de concept et de définitions de l'INSD	Moins 50% des secteurs utilisent le document de concept et de définitions de l'INSD	Les définitions, les concepts et normes selon les secteurs diffèrent d'une structure à l'autre	
P13.3. Des directives et des procédures assurent et surveillent la cohérence des statistiques au	Ind.13.3.1. Les discordances statistiques entre les données d'autres sources sont analysées et expliqués	Un système de contrôle de la qualité des statistiques existe et les discordances sont analysés et communiqués	Les incohérences font l'objet d'analyse mais ne sont pas communiquées aux utilisateurs	Un système de contrôle de la qualité existe mais ne fonctionne pas	Aucun système de contrôle de la qualité des statistiques existe		

Norme	PRINCIPE	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
	sein du produit statistique, à l'intérieur d'un même secteur et entre les secteurs.	Ind.13.3.2. Les incohérences entre des données de périodicité différente sont constatées et corrigées.	Au moins 95% des incohérences entre des données de périodicité différente sont constatées et corrigées.	Au moins 75% des incohérences entre des données de périodicité différente sont constatées et corrigées.	Moins de 50% des incohérences entre des données de périodicité différente sont constatées et corrigées.	Les incohérences ne font pas l'objet de correction	

IV.4. Objectifs en matière de coordination du système statistique national

Norme	Principes	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
Norme 14 : Coordination des producteurs de statistiques officielles	P14.1. L'INSD veille au respect du cadre légal et réglementaire du SSN.	Ind.14.1.1. Existence d'une liste à jour des structures productrices de statistiques officielles	Liste des structures productrices de statistiques officielles existe et est actualisée annuellement	Liste des structures productrices de statistiques officielles existe et est actualisée il y a plus d'un an	Liste des structures productrices de statistiques existe mais n'a jamais été actualisée	Liste des structures productrices de statistiques n'existe pas	
		Ind.14.1.2. Proportion d'opérations statistiques de grande envergure prévues dans le PSN ayant obtenu un visa statistique	Au moins 95% des opérations statistiques de grande envergure ont obtenu un visa statistique	Entre 75% et 95% des opérations statistiques de grande envergure réalisées au cours de l'année écoulées ont obtenu un visa statistique	Entre 50% et 75% des opérations statistiques de grande envergure réalisées au cours de l'année écoulées ont obtenu un visa statistique	Moins de 50% des opérations statistiques de grande envergure réalisées au cours de l'année écoulées ont obtenu un visa statistique	
		Ind.14.1.3. Tenue régulière des sessions de Conseil national de la statistique	Deux sessions ordinaires du CNS sont organisées Chaque année selon le calendrier prescrit par les textes	Deux sessions ordinaires du CNS sont organisées chaque année sans respect du calendrier prescrit	Une session ordinaire du CNS est organisées	Aucune session ordinaire du CNS est organisées	
		Ind.14.1.4. Existence	Un répertoire	Un répertoire	Pas de		

Norme	Principes	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
		d'un répertoire à jour des sources statistiques utilisées au Burkina Faso	des sources statistiques utilisées au Burkina Faso existe et est à jour	des sources statistiques utilisées au Burkina Faso existe mais pas à jour	répertoire des sources statistiques utilisées au Burkina Faso		
	P14.2. L'INSD assure le secrétariat du Conseil national de la statistique (CNS).	Ind.14.2.1. Existence des rapports des rencontres statutaires des organes du CNS	Tous les rapports des deux sessions ordinaires du CNS sont disponibles	Un seul rapport des sessions ordinaires du CNS disponibles et un en cours d'élaboration	Un seul rapport des sessions ordinaires du CNS disponibles	Aucun rapport de session ordinaire du CNS disponible	
		Ind.14.2.2. Existence des rapports des rencontres statutaires des commissions spécialisées du CNS	Tous les rapports des rencontres statutaires des commissions spécialisées du CNS sont disponibles	La moitié des rapports des rencontres statutaires des commissions spécialisées du CNS est disponibles	Moins de la moitié des rapports des rencontres statutaires des commissions spécialisées du CNS est disponible	Aucun rapport des rencontres statutaires des commissions spécialisées du CNS n'est disponible	
		Ind.14.2.3. Existence d'un SDS à jour	Le SDS est à jour	Rapport diagnostic, les orientations et le plan d'action disponibles	Rapport diagnostic disponibles	Aucun	
		Ind.14.2.4. Existence d'un programme statistique national annuel	PSN de l'année n+1 disponible	PSN (n+1) provisoire disponible	Données collectées	Aucun	
		Ind.14.2.5. Existence d'un rapport statistique national annuel	RSN de l'année n-1 disponible	RSN (n-1) provisoire disponible	Données collectées	Aucun	
		P 14.3 : L'INSD renforce son	Ind.14.3.1. Existence d'un plan	Existence d'un plan stratégique			Absence d'un plan stratégique

Norme	Principes	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
	système de pilotage et de management	stratégique adopté par le CA	adopté				
		Ind.14.3.2. Existence d'un programme d'activités annuel adopté par le CA	Programme d'activités de l'année n+1 disponible	Programme d'activités de (n+1) provisoire disponible	Données collectées	Aucun	
		Ind.14.3.3. Existence d'un rapport d'activités annuel adopté par le CA	Rapport d'activités de l'année n-1 disponible	Rapport d'activités (n-1) provisoire disponible	Données collectées	Aucun	
		Ind.14.3.4. Existence d'un PPM à jour adopté par le CA	PPM à Jours	PPM Provisoire		Aucun	
		Ind.14.3.5. Existence d'un rapport adopté par le CA d'exécution du PPM	Rapport d'exécution du PPM disponible			Absence d'un rapport d'exécution du PPM	
		Ind.14.3.6. Existence d'une programmation budgétaire annuelle adopté par le CA	Budget de l'INSD de l'année n+1 disponible	Budget de l'INSD de l'année (n+1) provisoire disponible	Données collectées	Aucun	
		Ind.14.3.7. Existence d'un rapport de gestion adopté par le CA	Existence d'un rapport de gestion			Absence d'un rapport de gestion	
		Norme 15 : Gestion de la coopération	P15.1. L'INSD développe des partenariats avec d'autres institutions nationales et internationales	Ind.15.1.1. Existence d'un répertoire d'universités et centre de recherche avec lesquels l'INSD pourrait établir des partenariats	Existence d'un répertoire d'universités et centre de recherche avec lesquels l'INSD pourrait établir des partenariats		
Ind.15.1.2. Proportion des Universités et	Tous les Universités et			50-99% des Universités et	25-49% des Universités et	Moins de 25% des Universités	

Norme	Principes	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
		Centres de Recherches avec des conventions signées avec l'INSD	Centres de Recherches ont des conventions signées avec l'INSD	Centres de Recherches ont des conventions signées avec l'INSD	Centres de Recherches ont des conventions signées avec l'INSD	et Centres de Recherches ont des conventions signées avec l'INSD	
		Ind.15.1.3. Participation aux rencontres internationales (Commission statistique de l'ONU, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Conseil d'administration de l'IFORD))	Tous les rapports de participation aux rencontres internationaux sont disponibles	Plus de 75% des rapports de participation aux rencontres internationaux sont disponibles	Moins de 50% des rapports de participation aux rencontres internationaux sont disponibles	Aucun rapport de participation aux rencontres internationaux n'est disponible	
Norme 16 : Gestion des normes statistiques	P16.1. L'INSD harmonise les normes nationales, régionales et internationales pour la production et la diffusion statistique au sein du SSN	Ind.16.1.1. Existence d'un recueil des concepts, définitions et nomenclatures statistiques à jour en usage au Burkina Faso.	Existence d'un recueil des concepts, définitions et nomenclatures statistiques à jour en usage au Burkina Faso.			Absence de mise à jour du recueil des concepts, définitions et nomenclatures statistiques	
		Ind.16.1.2. Pourcentage de producteurs de statistiques du SSN formés à l'application des normes statistiques nationales, régionales et	Au moins 95% de producteurs de statistiques du SSN sont formés à l'application des normes statistiques nationales,	75-95% de producteurs de statistiques du SSN sont formés à l'application des normes statistiques nationales, régionales et	50-75% de producteurs de statistiques du SSN sont formés à l'application des normes statistiques nationales, régionales et	Moins de 50% de producteurs de statistiques du SSN sont formés à l'application des normes statistiques nationales,	

Norme	Principes	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
		internationales	régionales et internationales	internationales	internationales	régionales et internationales	
		Ind.16.1.3. Pourcentage des produits statistiques du SSN ayant fait l'objet d'examen par les pairs	Tous les produits statistiques du SSN ont fait l'objet d'examen par les pairs	75-99% des produits statistiques du SSN ont fait l'objet d'examen par les pairs	50-74% des produits statistiques du SSN ont fait l'objet d'examen par les pairs	Moins de 50% des produits statistiques du SSN ont fait l'objet d'examen par les pairs	
Norme 17 : Gestion de la qualité	P17.1. L'INSD assure la promotion de la qualité des statistiques auprès des autres structures du SSN.	Ind.17.1.1. Existence d'un outil numérique de suivi des dossiers au niveau des services techniques statistiques	Existence d'un outil numérique de suivi des dossiers au niveau des services techniques statistiques			Absence d'un outil numérique de suivi des dossiers au niveau des services techniques statistiques	
		Ind.17.1.2. Proportion de séances de validation d'outils ou produits statistiques du SSN ayant connu la participation de l'INSD	Au moins 95% de séances de validation d'outils ou produits statistiques du SSN ont connu la participation de l'INSD	75-95% de séances de validation d'outils ou produits statistiques du SSN ont connu la participation de l'INSD	50-75% de séances de validation d'outils ou produits statistiques du SSN ont connu la participation de l'INSD	Moins de 50% de séances de validation d'outils ou produits statistiques du SSN ont connu la participation de l'INSD	
		Ind.17.1.3. L'INSD dispose d'un Cadre d'assurance qualité	Existence d'un Cadre d'assurance qualité de l'INSD			Absence d'un Cadre d'assurance qualité	
		Ind.17.1.4. Au moins 95% des services de l'INSD sont informés de la feuille de route de mise en œuvre du Cadre d'assurance qualité	La feuille de route de mise en œuvre du Cadre d'assurance qualité est diffusée dans	La feuille de route de mise en œuvre du Cadre d'assurance qualité est diffusée dans 50% à moins de	La feuille de route de mise en œuvre du Cadre d'assurance qualité est diffusée dans 25% à moins de	La feuille de route de mise en œuvre de la démarche qualité est diffusée dans moins de 25%	

Norme	Principes	Indicateur	Critère d'évaluation				Note
			Statistiques de Bonne Qualité	Statistiques Acceptables	Statistiques Discutables	Mauvaises Statistiques	
			75% à moins de 95% des services de l'INSD	75% des services de l'INSD	50% des services de l'INSD	des services de l'INSD	
		Ind.17.1.5. Pourcentage des services techniques de l'INSD formés à la démarche qualité.	Au moins 95% des services techniques de l'INSD sont formés à la démarche qualité	75-95% des services techniques de l'INSD sont formés à la démarche qualité	50-75% des services techniques de l'INSD sont formés à la démarche qualité	Moins de 50% des services techniques de l'INSD sont formés à la démarche qualité	

V. Mécanisme de suivi de la qualité

Afin d'améliorer la qualité de ses processus et produits et pour satisfaire les exigences de ses utilisateurs, l'INSD doit identifier systématiquement et régulièrement ses forces et faiblesses, mettre en œuvre un programme d'amélioration et suivre la mise en œuvre de ce programme.

Dans cette optique, l'INSD met en place des mécanismes et affecte des moyens pour assurer que les statistiques produites en son sein sont conformes à leurs objectifs de qualité.

Trois mécanismes de suivi de la qualité, complémentaires, sont proposés dans ce document :

- Un suivi en continu, à travers les actions proposées dans le manuel de procédures ;
- Des enquêtes de satisfaction des utilisateurs ;
- Des évaluations plus détaillées à travers l'élaboration de rapports qualité.

La Direction en charge de la coordination statistique, de la formation et de la recherche et, en son sein, le Service en charge des études, recherches et développement méthodologique est responsable de la coordination et du suivi de la démarche qualité au sein de l'INSD. Il est chargé de rassembler les indicateurs de la qualité des produits statistiques mesurés à travers plusieurs canaux, d'analyser les risques pour la qualité qui en découlent, de proposer des améliorations en concertation avec les acteurs concernés et d'assurer le suivi des propositions d'amélioration.

V.1. Suivi continu de la qualité

L'INSD à travers ses directions techniques met au profit des utilisateurs plusieurs produits statistiques dans divers domaines. Pour s'assurer de la qualité de ces produits conformément aux engagements qualité pris, un suivi continu est nécessaire. Le dispositif de suivi, la périodicité et la méthode de suivi sont décrits ci-dessous.

V.1.1. Dispositif de suivi de la qualité

Chaque étape du processus de production doit faire l'objet de suivi par les instances mises en place.

V.1.1. 1. Au niveau de chaque service et direction.

Le manuel de procédures décrit pour chaque activité les différentes étapes qui concourent à sa réalisation. Le service en charge de l'activité doit veiller à ce que l'exécution se fasse conformément aux procédures décrites. Pour cela, à chaque étape, un rapport d'exécution doit être produit et rendu disponible.

Une analyse de l'évolution des indicateurs qualité contenue dans le cadre d'évaluation devrait être faite au niveau des services et des directions.

Compte tenu de la répartition des tâches au sein de l'INSD, il se peut qu'un rapport de qualité à la fin d'une étape fasse appel à plusieurs services. Il y a lieu dans ce cas de nommer un responsable du rapport.

V.1.1. 2. Au niveau du service en charge de l'assurance qualité

Le service en charge de l'assurance qualité doit veiller au respect des engagements qualité pris par l'INSD. Il doit donc s'assurer que l'exécution des activités est conforme au manuel de procédures qualités. Il s'assure également de la disponibilité des différents rapports d'étapes.

A cet effet, le service doit administrer un questionnaire aux différents services pour s'assurer du respect du manuel de procédures.

Un compte rendu sur la qualité des productions doit être fait au niveau du comité stratégique.

V.1.1. 3. Au niveau du CCI

Le troisième niveau de suivi est fait par la cellule de contrôle interne.

Le service technique doit transmettre à la cellule CCI tous les rapports d'étape d'exécution avec les livrables correspondants. En outre, le rapport fait par le service en charge de l'assurance à l'issue de la collecte doit être transmis à la cellule CCI.

V.1.1. 4. Archivage au niveau du service de la documentation

Les rapports d'étapes, les livrables correspondants ainsi que le rapport qualité du service en charge de l'assurance qualité doivent faire l'objet d'archivage au niveau du service des bases de données et de l'archivage.

V.1.2. Périodicité du suivi

Pour s'assurer que les produits répondent aux objectifs de qualité définis, le manuel de procédures doit être respecté dans la mise en œuvre des activités. Pour cela, chaque étape doit être sanctionnée par un rapport contenant tous les indicateurs de qualité de l'étape. Au plus tard deux semaines après la fin d'un processus, les services techniques en charge de la production des statistiques doit transmettre le rapport d'étape de l'activité à la cellule CCI.

Le rapport qualité produit par le service en charge de l'assurance qualité doit intervenir à la fin du cycle de production conformément à la périodicité de diffusion du produit. Le délai est fixé comme suit :

10 jours après la publication pour la périodicité trimestrielle

21 jours après la publication pour la périodicité annuelle

21 jours après la publication du rapport pour les activités ponctuelles (enquête, recensement,)

V.1.3. Méthode de collecte

V.1.3.1. Autoévaluation au niveau des services techniques.

C'est un processus continu par lequel le responsable de chaque activité évalue sa performance conformément à une liste d'indicateurs afin d'apporter des améliorations. A cet effet, les indicateurs qualité liés aux processus et aux produits (voir cadre d'assurance qualité) feront l'objet d'évaluation au niveau de chaque service pour chaque production conformément aux manuels de procédures.

V.1.3.2. Evaluation par le service en charge de l'assurance qualité

Le service en charge de l'assurance qualité collectera des données auprès de tous les services techniques en charge de la production. Sur chaque production, des données

seront collectées sur le respect du manuel de procédures techniques. Ces données serviront à renseigner la matrice d'évaluation notamment les objectifs relatifs au processus statistiques et aux produits (voir cadre d'assurance qualité).

Les informations collectées seront agrégées pour donner le niveau d'appréciation globale de la qualité par service, par direction et pour l'institut.

V.2. Enquêtes de satisfaction

Des enquêtes de satisfaction peuvent être réalisées :

- en continu sur le site de l'INSD ;
- en continu à la salle de documentation de l'INSD ;
- en continu au service de diffusion de l'INSD ;
- tous les 3 ans (ou tous les ans, par roulement), auprès des principaux utilisateurs institutionnels.

Quelle que soit l'enquête, il faut toutefois garder à l'esprit que les résultats de ces enquêtes sont biaisés pour diverses raisons : la cible est limitée, les réponses sont orientées par la cible, il n'y pas d'obligation de réponse, les cibles satisfaites ont naturellement tendance à répondre plutôt celles qui sont insatisfaites, etc.

V.2.1. Enquêtes en continu sur le site de l'INSD

Un mécanisme de comptage des vues de chaque page du site et des téléchargements effectués sera mis en place. Il permet d'identifier les produits les plus utilisés par les utilisateurs ayant accès aux données à travers ce canal de diffusion. Un rapport mensuel sur la fréquentation du site et celle des différentes pages sera généré automatiquement et envoyé au SERDM qui étudiera les tendances et les variations saisonnières des demandes.

Sur une fréquence de connexions d'un pas de 20, l'utilisateur du site de l'Institut sera invité à répondre à un très court questionnaire de satisfaction. Ce questionnaire, rempli en ligne, devra faire l'objet d'exploitation. Il peut aussi être demandé à l'utilisateur de s'inscrire sur le site, ce qui facilite son identification. Un rapport trimestriel sur la satisfaction sera produit et envoyé au SERDM pour analyse.

V.2.2. Enquêtes en continu à la salle de documentation de l'INSD

Le public de la salle de documentation peut être différent de celui des autres voies d'accès aux produits de l'Institut. Il y a donc lieu de connaître également les caractéristiques et l'opinion des utilisateurs de ce canal. Une pratique d'interrogation des personnes fréquentant la salle de documentation (fiches) est actuellement en vigueur, puisque qu'un Rapport sur la satisfaction des usagers de la salle de lecture de l'INSD a pu être communiqué. Chaque usager de la salle de documentation est invité à remplir une fiche de collecte à la fin de sa visite. Un rapport de satisfaction semestriel sera produit.

L'informatisation de la salle de documentation, l'accès pour les utilisateurs à des ordinateurs dans la salle de documentation, faciliterait l'exploitation des fiches.

V.2.3 Enquêtes en continu au service de diffusion de l'INSD

Pour les publications sur papier à fréquence régulière (ex : prix, comptes de la nation, annuaires...), à chaque nouvelle publication, un petit questionnaire sera joint à la publication sur tous les exemplaires envoyés. L'ensemble des demandes des utilisateurs reçues par courrier, courriel ou appel téléphonique devra faire l'objet de suivi par rapport à la satisfaction ou non de la demande. Un rapport annuel sur les demandes satisfaites et insatisfaites sera produit par le SMIS et envoyé au SERDM.

V.2.4. Enquêtes de satisfaction approfondies

L'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles est menée chaque deux (2) ans et vise à fournir des informations pour apprécier la qualité des statistiques produites au niveau du système statistique national. Elle met en exergue les sujets de satisfaction (clarté, information méthodologique...) et d'insatisfaction (respect de la périodicité, délais...) de ces utilisateurs.

Pour élargir la population cible de l'enquête en vue d'avoir des résultats plus significatifs, l'enquête sera ouverte à d'autres utilisateurs comme les universitaires, les organisations internationales, les représentants des entreprises, les représentants de la société civile, les organes de presse, etc. Aussi, pour tenir compte de la charge de réponse des répondants, l'enquête sera faite chaque 3 ans.

V.2.5. Synthèse des enquêtes de satisfaction

Une synthèse des résultats des 3 enquêtes de satisfaction continue sera fait par le SERDM et présenter au comité stratégique. Il étudierait en particulier l'évolution des réponses. Les réunions avec les utilisateurs peuvent aussi être une occasion de présenter ces résultats et de les discuter.

V.3. Evaluations de la qualité des produits

Si les enquêtes auprès des utilisateurs permettent de mesurer leur degré de satisfaction et leurs perceptions par rapport aux produits de l'INSD, d'autres pans de la qualité ne peuvent pas être abordés, par exemple le respect des principes de la statistique officielle ou l'efficacité de l'Institut en matière d'utilisation de ses ressources. Ainsi, il est utile de faire des évaluations ponctuelles pour mesurer la qualité de la production des données de l'INSD. A cet effet, nous avons principalement deux canaux d'évaluations :

- Autoévaluation
- Evaluation par les pairs ;
- Evaluation indépendante.

Le tableau suivant récapitule les mécanismes principaux d'évaluation de la qualité.

	Description	Avantages	Inconvénients
Autoévaluation	Examen critique de tout le processus de production à l'interne	Peu coûteux Maîtrise du processus de production utilisé	Manque d'impartialité
Evaluation par les pairs	Examen critique de tout le processus par des "pairs" du même niveau hiérarchique et professionnel	Un groupe est plus objectif qu'un individu.	Coûteux si organisé de façon internationale, avec des voyages de plusieurs experts
		Les pairs qui évaluent apprennent aussi de l'expérience évaluée.	
Evaluation indépendante	Un (ou plusieurs experts), ne travaillant ni pour l'institution, ni pour une institution similaire, évalue(nt) le processus et ses résultats	Jugement plus impartial	Modérément coûteux
			Nécessite des évaluateurs très qualifiés

L'INSD pourrait envisager une évaluation par les pairs nationaux. Ainsi une équipe de pairs issue d'une direction technique sectorielle ou d'un institut national spécialisé,

pourra procéder à l'examen du processus et des produits afin de produire le rapport qualité décrit ci-dessus. Ce serait également une manière de diffuser la démarche qualité au sein du SSN.

Une évaluation par des pairs internationaux est aussi envisageable si un financement peut être trouvé ou si les institutions régionales ou sous-régionales s'y engagent. Ce niveau est particulièrement conseillé pour évaluer l'environnement institutionnel.

CONCLUSION

D'après la norme ISO 9000, la qualité est ce qui permet d'évaluer dans quelle mesure des matériaux, des produits, des processus et des services respectent des normes prédéfinies (exigences, spécificités, lignes directrices et les caractéristiques) pour réaliser un objectif déterminé.

Dans la statistique officielle, la qualité statistique s'appuie sur quatre éléments interdépendants qui doivent être pris en compte lors de la production. Parmi ces éléments, nous avons : le contexte organisationnel, les caractéristiques du produit statistique, la perception par l'utilisateur du produit statistique et le processus de production statistique.

Le rapport sur le cadre d'assurance qualité des données de l'institut national de la statistique et de la démographie a permis de définir des engagements (12), des normes (17), des principes (42) et des indicateurs (129) pour assurer un bon fonctionnement de la structure et une bonne qualité des productions statistiques.

Ce rapport concerne uniquement les productions de l'INSD et servira de base pour l'élaboration du rapport sur le cadre d'assurance qualité du SSN. Aussi, des manuels de procédures seront développés pour permettre le suivi des engagements du cadre d'assurance qualité.

DCSFR/2024/03
Juin 2024

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000
01 B.P : 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél : (00226) 50 37 62 04 - Fax : (00226) 50 37 62 26
Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf ou insbf@yahoo.fr